

ÉNERGIE ET SERVICE PUBLIC

PÔLE ÉNERGIES 11

Fondé sous forme associative, « Pôle Energies 11 » a pour but de mettre en réseau toutes les compétences locales afin de constituer un véritable service public départemental de l'énergie dans l'Aude. Franck Turlan, coordinateur de Pôle Energies 11 et conseiller énergie au CAUE de l'Aude, répond aux questions de Durabilis.

Durabilis. Franck Turlan, concrètement, quels sont les moyens et actions menées, notamment dans la filière bois énergie ?

Pôle Energies 11 a été créé fin 2006 avec un soutien financier du Conseil Général de l'Aude mais zéro moyens humains, si ce n'est la bonne volonté d'élus et de techniciens intégrés dans les structures qui composent l'association.

Nous avons pourtant réussi une grande conférence à Carcassonne, en avril 2007, avec plus de 300 élus et professionnels présents sur la thématique *Maîtrise de l'énergie - Energies renouvelables*. Nous avons notamment une table ronde sur le bois énergie, avec le démarrage de la filière plaquettes pour chaudières automatiques, ainsi qu'un atelier technique sur le chauffage au bois. Cette conférence a marqué les esprits et reste l'acte fondateur du Pôle aux yeux de beaucoup d'élus. Elle a montré la force du collectif, quand bien même nous démarrions avec très peu de moyens financiers.

Depuis, l'évolution est rapide. Quatre personnes ont été mises partiellement à disposition du Pôle, dont deux mi-temps techniques. Ceci grâce au soutien financier de la Région Languedoc-Roussillon, de l'Ademe et de l'Europe via des fonds *Feder*.

Des études d'opportunité ont été menées courant 2008 pour des collectivités audoises (communauté d'agglomération de Narbonne, communes de Castelnaudary et de Pennautier) et pour des bâtiments d'entreprises. Un travail sur la contribution du monde agricole à l'approvisionnement en plaquettes a été lancé par le Pôle sur le Chalabrais (Pyrénées audoises), à travers un partenariat avec la communauté de communes. Des visites d'installations (dont un réseau de chaleur au bois et une chaudière à plaquettes chez un agriculteur) ont été réalisées. Un site internet a été créé pour mettre en réseau nos informations.

Durabilis. Le Pôle Energies audois a réussi la mobilisation des principaux acteurs publics territoriaux mais aussi de l'ensemble des représentants du "monde économique" notamment au travers de l'implication de toutes les chambres consulaires. Qu'est-ce qui a fédéré ces acteurs ?

Chaque structure a des compétences sur un maillon de la chaîne qui compose une filière économique.

Exemples :

- le *CAUE*, Conseil Architecture Urbanisme Environnement; a des compétences en terme de maîtrise de l'énergie dans l'habitat ou d'intégration d'énergies renouvelables,
- la *chambre de métiers et la Capeb* organisent des formations professionnelles bien rôdées,
- la *chambre d'agriculture* connaît le potentiel agro-



CRÉDITS : PÔLE ÉNERGIES 11

nomique des sols pour orienter vers des cultures énergétiques,

- la *fédération des Cuma* peut aider les agriculteurs à s'équiper...

Pour le bois énergie, la mutualisation de ces compétences va permettre d'aller plus vite et plus loin en matière de développement : meilleures connaissances de techniques appropriées par les clients finaux (chaudières automatiques, poêles granulés, chaudière bûche hydro-accumulation...), orientation en conséquence des formations professionnelles, mise en place de taillis à courte rotation et d'équipements performants sur le terrain... (broyeur, etc.)

Les acteurs audois vont gagner du temps avec cette approche collective et devraient éviter les "fausses bonnes idées" dictées par des visions sectorielles.

Les membres du Pôle ont bien compris cette approche, d'autant plus que nous sommes un département rural avec des moyens financiers limités, touché par une crise viticole et désormais par l'éclatement de la bulle immobilière. Nous avons plus que jamais l'obligation de gagner en efficacité et d'apporter un appui technique aux professionnels et élus en évitant de démultiplier les embauches de "monsieur ou madame énergie" au sein de chaque structure.

Durabilis. Quelle part représentent les énergies produites localement sur l'ensemble des énergies consommées dans l'Aude ? Et quelles sont les différentes sources d'énergie produites localement ?

Sur le plan de l'électricité, nous savons que les équipements audois en renouvelables, hydraulique (environ 20 %) et éolien (près de 30 %), couvrent désormais la moitié de la consommation totale d'électricité en terme de bilan annuel. C'est vraisemblablement l'un des meilleurs résultats en France concernant la proportion d'électricité renouvelable au regard de la consommation. La production photovoltaïque (électricité solaire) reste pour l'instant marginale avec moins de 0,1 %. La part devrait approcher 1 % d'ici l'an prochain avec la concrétisation de nombreux projets de petite puissance (moins de 36 kWc) et la mise en service de la première grande centrale photovoltaïque au sol pour la France : 7 MWc à Narbonne. Soulignons que le bilan ne peut que s'améliorer car de nouveaux parcs éoliens sont en vue sur la Montagne Noire et en Haute-Vallée de l'Aude. Une centrale biomasse (utilisant de la plaquette) de 6 MW devrait par ailleurs sortir à Narbonne (projet Comurhex/ Areva retenu dans un appel à projet national). Un bémol cependant : la consommation d'électricité audoise connaît une augmentation continue, au-dessus de la moyenne nationale... En cause : l'accroissement de la population mais aussi, pour une part non négligeable, le développement irréflecti de la climatisation domestique.

En ce qui concerne la production de chaleur, dont l'importance sur le plan énergétique est encore plus grande que l'électricité, les données statistiques sont quasi inexistantes. Peu de bâtiments sont exclusivement chauffés au bois. En revanche, beaucoup disposent d'une che-

minée ou d'un poêle en appoint. Le marché du bois bûche appartient pour près de 90 % au secteur de l'économie informelle. La zone des Corbières centrales fournit beaucoup de bois bûche pour l'Aude mais aussi pour les Pyrénées-Orientales. Quant à la plaquette forestière ou industrielle, elle commence à émerger sur le secteur Montagne Noire avec la plateforme intercommunale du Haut-Cabardès, opérationnelle depuis l'an dernier. Tout ceci reste marginal au regard de la consommation d'énergies fossiles pour le chauffage.

Quant aux carburants, on estime que 10 % des surfaces cultivées en oléagineux dans l'Aude sont destinées à la production de diester.

Durabilis. Dans le département de l'Aude, la filière bois-énergie a-t-elle de l'avenir ?

De toutes les filières renouvelables, le bois énergie est celle qui présente les meilleures perspectives à long terme, tant sur le plan environnemental qu'économique (charges énergétiques, emploi). Le gisement audois est immense. Dans la dernière étude commandée par la Région en 2007, il apparaît que l'Aude dispose chaque année de plus de 430 000 MAP pour les seules plaquettes forestières, en excluant le gisement potentiellement en concurrence avec les autres filières autour du bois. Ceci représente les besoins en chauffage d'environ 20 000 logements audois moyennement isolés. Si l'on ajoute les plaquettes industrielles, où l'Aude dispose d'importants gisements, les possibilités de cultures biomasses dédiées (taille courte rotation...), le bois bûche plus ou moins répertorié, la possible valorisation des déchets de nos trois grandes scieries en granulés de bois, et les possibilités de prélèvements supplémentaires moyennant travaux sur les chemins, la marge de progression laisse rêveur.

La filière est cependant tributaire de la concurrence acharnée que se livrent les acteurs de la forêt, et de facteurs extérieurs concernant les autres énergies (pétrole, gaz, nucléaire). Enfin, le développement passe par une révolution des esprits, chez les élus et les professionnels du chauffage, qui ont toujours tendance à considérer le bois comme l'énergie du passé... Cette révolution là est en marche.

Durabilis. Quelles sont les prochaines actions de l'association ?

Toujours des visites d'équipements, un axe fort sur l'accompagnement de la filière petit éolien, et une grande conférence sur l'énergie le 5 décembre 2008 à Carcassonne, au Conseil Général, avec une table ronde l'après-midi sur l'avancement de la filière bois énergie sur le département.

Franck TURLAN

Coordonnateur **Pôle Energies 11**
Conseiller énergie au **CAUE de l'Aude**
Tél. +33 (0)4 68 11 56 20
E-mail : f.turlan@pole-energies11.org
Site web : www.pole-energies11.org